

LA COMMUNAUTE LEGALE

Décomposition des patrimoines

Avant le mariage

Deux patrimoines entièrement distincts

Patrimoine de Monsieur

Patrimoine de Madame

Biens propres
Monsieur

Communauté

Biens propres
Madame

Deux patrimoines composés, chacun, de biens propres et de droits sur les biens de la communauté

Après le mariage